

# Tarifs

Prestations	Prix	Remboursement par les assurances
Accompagnement à la grossesse, à l'accouchement et à la parentalité avec <b>l'haptonomie</b>	150.- la première séance d'une heure et demie puis 100.-/h	Un montant unique de CHF 150.- par grossesse est remboursé par l'assurance maladie de base. Certaines complémentaires participent également aux cours de préparation à la naissance et à la parentalité. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre assurance afin de savoir quelles prestations sont prises en charge.
Accompagnement à la grossesse, à l'accouchement et à la parentalité selon la <b>méthode Reymond</b>	90.-/h <b>Forfait amitié :</b> 700.- pour 4 x 2h pour deux couples/amies désirant cheminer ensemble.	
Atelier de portage	100.-/atelier	Peut être pris en charge comme préparation à la naissance quand le cours à lieu avant la naissance.
Suivi de grossesse	61.20.-/30 min	Lors d'une grossesse qui se passe harmonieusement, 7 consultations de grossesse sont prises en charge par l'assurance maladie de base (que ce soit avec le gynécologue ou avec la sage-femme).
Suivi de grossesse à risque	Entièrement pris en charge par l'assurance de base sur ordre médical.	
Suivi post-natal à domicile et/ou en cabinet		Dès 13 semaines d'aménorrhée, dix à seize consultations dans les 56 premiers jours sont remboursées par votre assurance de base. Si nécessaire, la prolongation du suivi sur ordre médical est également prise en charge par votre assurance ou celle de votre enfant. Avant 13 semaines d'aménorrhée, aucune prestation n'est prise en charge par les assurances.
Accompagnement en cas de deuil périnatal	80.-/h	
Consultations d'allaitement au sein ou au biberon	95.-/h	Trois consultations sont prises en charge par votre assurance de base durant toute la période de l'allaitement (même après un an !)
Rééducation périnéale	80.-/séance 30-45 min	La prise en charge financière dépend des assurances maladies.

Initiation à l'hygiène naturelle infantile/élimination communication	100.-/ pour les coachings épisodiques	Prestation non prise en charge par les assurances maladies.
N'Feraïdo	80.-/séance de 45 min	
Aromathérapie	120.-/la première séance d'une heure et demie 80.-/h Mélange non inclus	
Accompagnement en cas de difficulté de conception et/ou de parcours de procréation médicalement assistée	120.-/la première séance d'une heure et demie 80.-/h	